



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 janvier 2023

*Le Quorum ayant été atteint, la Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale à 16h30*

### **Rapport moral de la Présidente**

La Présidente, Sylvie BENOLIEL, fait son rapport moral sur les activités de l'Association.

Le rapport moral est annexé au présent compte-rendu.

### **Rapports des activités des commissions de travail et présentation des relations institutionnelles de l'APRAM**

La Présidente Sylvie BENOLIEL, les Vice-Présidents Anne-Sophie FRERE-BARCELONE et Julien DELUCENAY font un résumé des activités des différentes commissions de travail de l'Association, ainsi que les actions menées en 2022 par l'APRAM dans ses relations institutionnelles.

### **Communication de l'APRAM**

La Présidente Sylvie BENOLIEL présente le bilan de la communication de l'APRAM en 2022 et les projets pour 2023.

Les sponsors de l'association, anciens et nouveaux, sont également présentés.

### **Rapport du Trésorier**

La Trésorière de l'association, Isabelle THILL, présente les comptes de l'association ainsi que le budget 2023.

L'Assemblée Générale approuve les comptes et donne quitus à la Commission de trésorerie.

Il est proposé que le montant de la cotisation 2023, qui n'avait pas évolué depuis plusieurs années, augmente comme suit :

- > pour les membres actifs : de 270 à 315 € par an
- > pour les membres stagiaires et retraités : de 135 à 157,50 € par an
- > pour les auditeurs libres : de 540 à 630 € par an

Après débat et quelques questions, cette augmentation des cotisations est également adoptée à la majorité absolue.

Les comptes sont annexés au présent compte rendu.



### **Perspectives 2023**

La Présidente Sylvie BENOLIEL présente les travaux de l'APRAM du Futur et les réalisations concrètes que ces travaux ont permis pour l'association.

### **Élections au Conseil d'Administration**

Réélections à la majorité absolue pour un second mandat :

- Au sein du collège Conseils :

Axel Doucerain

- Au sein du collège Avocats :

Coralie Devernay

Pierre Massot

Election pour un premier mandat. Deux mandats sont à pourvoir. Sont élus à la majorité absolue :

- Au sein du collège Conseils :

Clémence Touillier

- Au sein du collège Industrie :

Benjamin Mouche

### **Nomination d'un nouveau membre d'honneur**

Catherine BOUDOT est désignée nouvelle membre d'honneur de l'APRAM.

### **Prise de fonction du nouveau Président**

Sylvie BENOLIEL, Présidente de l'APRAM, propose de faire approuver la composition suivante du Bureau de l'APRAM par le Conseil d'Administration, lors d'une réunion exceptionnelle prévue le 27 janvier :

- Anne-Sophie FRERE BARCELONE et Julien DELUCENAY, en qualité de Vice-Présidents
- Nicolas MOREAU et Isabelle HEGEDUS en qualité respectivement de Secrétaire et Secrétaire Adjoint
- Edouard FORTUNET et Charlotte COURCELLE en qualité respectivement de Trésorier et Trésorier Adjoint
- Delphine RULLIER, Delphine KAUFMANN et Marie CHAMPEY en qualité de Conseillers
- Emmanuelle INCOLLINGO et Valérie DOREY en tant qu'anciennes Présidentes



L'Assemblée Générale est clôturée à 19h00.

Fait à Paris, le 7 février 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SB', written in a cursive style.

Sylvie BENOLIEL  
Présidente APRAM

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N Moreau', written in a cursive style.

Nicolas MOREAU  
Secrétaire APRAM